

COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL
N° 04-2024

SÉANCE DU 27 MARS 2024

**Chemins de Chamblandes, de Champittet et du Manoir -
Renouvellement des conduites industrielles et réaménagements
routiers - Ouverture d'un compte de crédit d'étude**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux,

Afin d'étudier la faisabilité du projet cité en titre, prévu au plan des investissements 2021-2026, et de déterminer les méthodes à mettre en place lors de l'exécution des travaux, les études suivantes doivent être entreprises :

Prestations	Montants [CHF TTC]
Traitement racinaire	15'000.00
Reconnaissance des sols	15'000.00
Mandat d'étude – ingénieur géotechnicien	10'000.00
Mandat d'étude – ingénieur civil	10'000.00
Mandat de relevés – géomètre	5'000.00
Total	55'000.00

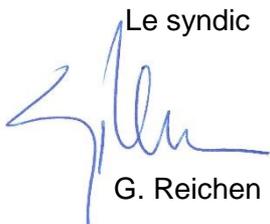
La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder à l'ouverture d'un compte de crédit d'étude d'un montant de CHF 55'000.00 TTC en vue du financement des études nécessaires à la connaissance du site.

A la suite de ces dernières, la Municipalité soumettra à votre Conseil un préavis pour l'octroi d'un crédit destiné à financer les travaux.

Communication approuvée par la Municipalité dans sa séance du 6 mars 2024.

Au nom de la Municipalité

Le syndic



G. Reichen



Le secrétaire



Ph. Steiner